

METTRE EN ŒUVRE LES OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT (OLD) DANS L'HERAULT



OBJECTIF GENERAL

Comprendre le rôle et les responsabilités des élus vis-à-vis des Obligations Légales de Débroussaillement et comment les mettre en œuvre

EFFORT

23 vidéos réparties en 7 modules

Durée totale : 1h 24 m

OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Connaître la réglementation et les responsabilités du maire en matière de débroussaillement
- ▶ Comprendre le rôle de l' élu et utiliser la « Boîte à Outils OLD »
- ▶ D'organiser les grandes étapes de la mise en œuvre des OLD
- ▶ D'expliquer – Argumenter – Exposer aux administrés les sanctions encourues
- ▶ Identifier et développer à l'échelle communale des bonnes pratiques pour pouvoir mutualiser, faciliter les OLD

CONTENU

- ▶ MODULE 1 : Connaitre mon rôle d'élus et le contexte global des OLD
- ▶ MODULE 2 : Le département de l'Hérault : un risque feu de forêt important où les OLD ont toutes leur utilité
- ▶ MODULE 3 : La réglementation OLD dans l'Hérault
- ▶ MODULE 4 : Informer et sensibiliser les administrés sur la réglementation OLD
- ▶ MODULE 5 : Débroussailler les propriétés communales
- ▶ MODULE 6 : Contrôler les OLD des particuliers
- ▶ MODULE 7 : Aller plus loin en facilitant le débroussaillement

MOTS CLES DU MOOC

Incendie, Risque, Obligations Légales de Débroussaillement, Plan Communal de Débroussaillement, Faux de végétation, Feux de forêt, Déclaration d'Intérêt Général et d'Urgence

